

Tarifs Cantine et garderie périscolaires Applicables à la rentrée scolaire 2021

Cantine :

- Tarif adulte et volontaire en service civique : 5.20 € le repas.
- Tarif enfant : 4.90 € le repas – La commune prendra en charge la différence, soit 0.30 €.
- Surveillance d'un enfant, sous PAI (Protocole d'Accompagnement Individualisé), muni de son panier repas : **2.00 €** facturés par jour de présence à la cantine scolaire ;
- Présence d'un enfant au service de restauration scolaire, non-inscrit, fera l'objet d'une surfacturation de **3.00 €** (en plus du prix du repas) soit : **7.90 €**

Garderie :

- Garderie du matin : **1.00 €** (de 7h15 à 8h20)
- Garderie du soir : **1.50 €** (de 16h00 à 17h30)
- Présence d'un enfant au service de garderie scolaire, non-inscrit ou non récupéré à l'heure, fera l'objet d'une surfacturation de 5.00 € (en plus du prix de la garderie) soit : **6.00 €** le matin et **6.50 €** le soir.